



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER *FF*
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L11
Objet : Dossier de déclaration
Accord immédiat

Monsieur le Président
du Syndicat des Eaux de
WINTERSBOURG
1 Rue Bel Air
57445 REDING

Metz, le *21 Mars 2013*

P. J. :
Récépissé de déclaration

Monsieur le Président,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de ZILLING**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **06/12/2013**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2013-00126**
- Dossier réalisé par : **B.E. JG LAMBERT & Associés**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de ZILLING où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

P.O. la chargée de l'Unité

Copie transmise pour information :
- BE LAMBERT & Associés

VALERIE ANTOINE-POTIER




Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Monsieur le Maire
Mairie de ZILLING
15 Rue Principale
57370 ZILLING

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L11

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement

Metz, le 20 DEC. 2013

PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

> **Mise en conformité du système d'assainissement de la commune de ZILLING**

Ce dossier a été déposé par : le **Syndicat des Eaux de WINTERSBOURG**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2013-00126** en date du 13 décembre 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

P.O. *Chaquez de l'unité*

VALERIE ANTOINE-POTIER